

Si vous éprouvez des difficultés financières passagères, vous pouvez solliciter des facilités de paiement auprès de notre caisse d'assurances sociales.

Afin d'éviter une accumulation de dettes et de respecter les directives du Service Public Fédéral, des conditions sont toutefois imposées :

- Le plan ne peut excéder 12 mois
- Respect des cotisations trimestrielles futures

Si vous vous engagez à respecter ces conditions, nous vous invitons à compléter le formulaire en annexe et nous le renvoyer au siège social, boîte postale 21000 à 1000 Bruxelles.

Dès réception du document, nous examinerons votre proposition et vous confirmerons notre accord ou notre refus. Ce dernier peut être justifié notamment par :

- Le non respect d'un ancien plan
- Une proposition déraisonnable
- Le recouvrement de vos lois sociales par voie judiciaire. Dans ce cas, si le recouvrement en est au stade de la sommation, nous vous invitons à suivre le prescrit de la sommation. Si le recouvrement en est au stade de la contrainte, toute demande doit être adressée exclusivement à l'huissier.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que l'accord d'un plan d'apurement n'empêche pas l'application du calcul des majorations et intérêts sur les cotisations impayées à la fin de chaque trimestre. Un décompte de ces majorations et intérêts vous sera envoyé en fin de plan.

Numéro national :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je soussigné(e)
domicilié(e) à
.....

reconnais par la présente être redevable de la somme deEUR (montant repris sur le rappel/ régularisation du / /20) à l'égard des Assurances sociales pour indépendants PARTENA, Rue des Chartreux 45 à 1000 BRUXELLES,

Je m'engage à rembourser ce montant ⁽¹⁾

par **des mensualités** (maximum 12) de EUR, à partir du

Je suis conscient que la présente demande de plan de paiement ne suspend pas l'exigibilité des cotisations sociales ultérieures qui sont payables à leur échéance normale et que des intérêts continuent à être calculés en début de chaque trimestre sur les cotisations impayées (un décompte vous sera envoyé en fin de plan d'apurement).

Fait à, le

Signature ⁽²⁾

(1) Il s'agit d'une proposition de plan de paiement. Cette proposition ne sera effective qu'après réception d'un accord de Partena.

(2) Dater, signer et faire précéder la signature de la mention "Bon pour la somme de EUR"